

CONSULTATIVE ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

FIRST ORDINARY SESSION

Thirteenth Sitting - 2nd September 1949 Doc. 55

RÔLE OF THE COUNCIL OF EUROPE
IN THE ECONOMIC FIELD

taking account, in accordance with
Articles 1 (c) and 23 (b) of the Statute,
of existing international organisations

AMENDMENT¹

proposed by M. NALLY
to the Report
of the Committee on Economic Questions
on the Economic Situation of the Member States
of the Council of Europe (Doc. No. 30)

Preamble, paragraph 1:

1. Line 3, delete "them", and insert "we";
2. Line 4, delete "they", and insert "we";
3. Line 7, delete "their", and insert "our";
4. Line 8, delete "their", and insert "our".

Signed: Signé :
Nally.

ASSEMBLÉE CONSULTATIVE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE

Treizième séance - 2 septembre 1949 Doc. 55

RÔLE DU CONSEIL DE L'EUROPE
DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE

compte tenu
des organisations internationales existantes,
ainsi qu'il est prévu aux articles 1, c et 23, b du Statut

AMENDEMENT¹

présenté par M. NALLY
au rapport
de la commission des Questions économiques
sur la situation économique des Etats Membres
du Conseil de l'Europe (Doc. n° 30)

Dans le préambule, paragraphe 1 :

- 1° A la 3^e ligne, remplacer « des millions d'hommes seront réduits » par « des millions d'entre nous seront réduits »;
- 2° A la 4^e ligne, remplacer « qu'ils ne prennent » par « que nous ne prenions »;
- 3° Aux 7^e et 8^e lignes, remplacer « leurs » par « nos »;
- 4° A la 9^e ligne, remplacer « pour s'engager » par « de façon à nous engager ».

¹ Adopted. See: Doc., No. 30, Report; Nos. 31 to 54, and 56, Amendments and Official Report No. 13.

¹ Adopté. Voir : Doc., n° 30, rapport; nos 31 à 54, et 56, amendements et compte rendu n° 13.